

On appelle respectueusement l'attention des personnes charitables et des amis de l'humanité sur Paris suivant :

M. WILLIAMS, Oculiste anglais, avant de laisser le continent de l'Amérique pour l'Angleterre, désire beaucoup que les aveugles indigents de la Nouvelle-Ecosse et des Canada participent aux avantages de ses remèdes aussi bien que les milliers qu'il en a soulagés dans les villes principales des Etats-Unis, depuis le jour de son arrivée dans ce pays.

Les autorités des villes et villages auxquels appartiennent les pauvres aveugles sont invitées à procurer à ces infortunés les moyens de transport et de subsistance pendant qu'ils seront traités par lui, à chacune des places où il serait induit à faire un court séjour, afin de tâcher de leur faire du bien ; et il s'engage maintenant, si ces pauvres gens lui apportent des certificats de leur indigence, à faire tous ses efforts pour leur rendre la vue sans exiger aucune rémunération. Mais il prévient qu'il n'entreprendra pas de guérir ceux qui sont affligés de cataractes pour la guérison desquelles une opération chirurgicale est indispensable. Il se flatte que sa longue pratique à Londres, en France, dans les Pays-Bas et dans les Etats et l'honneur qu'il a eu d'être oculiste honoraire de Leurs Majestés Louis XVIII et Charles X, rois de France, et celui qu'il a de l'être encore de Leurs Majestés Louis-Philippe Ier, roi des Français, et Leopold Ier, roi des Belges, suffiront pour encourager les riches, au moins, à lui envoyer tous leurs pauvres, afin qu'il fasse tout le bien en son pouvoir, aussi promptement que possible, parce qu'étant maintenant presque septuagénaire, il ne peut pas espérer de pouvoir passer beaucoup de temps *quelque part que ce soit*, et qu'il desire de retourner, s'il se peut, au sein de sa famille en Angleterre.

Toutes personnes affligées d'une faiblesse de vue ou d'inflammation des yeux pourront avoir des remèdes de M. Williams à 3 piastres le paquet, y compris son livre intitulé : "Every man his own Oculist" (Chacun son propre Oculiste). On peut aussi avoir, séparément, le livre, à une demi-piastre de l'auteur à la pension de Mme. E. LANE, Haute-ville de Québec, rue Sainte-Ursule, n° 41. Les pauvres devront se trouver, à midi, à la salle d'école de l'église méthodiste wesleyenne, Haute-ville, rue Ste. Anne.

N. B. M. Williams, avant de laisser New-York, a nommé le docteur A. DOOLITTLE, le célèbre médecin botaniste, résidant au n. 245, Centre-street, son principal agent pour la ville et le Etat de New York. M. Williams croit devoir informer ceux qui sont affligés de cancers, de polypes, ou du tic douloureux, que le docteur A. Doolittle guérit ces maladies sans l'aide de la chirurgie. M. Williams a été témoin de plusieurs cures de cette espèce.

SOIRÉE PYROTECHNIQUE.

FEU D'ARTIFICE.

La sollicitation d'un grand nombre de citoyens, un Amateur artificier de cette ville où il est déjà favorablement connu par quelques soirées particulières, ayant loué le vaste jardin appartenant à la maison de D. Roy Eer, rue St. Olivier, Faubourg St. Jean (occupée maintenant par John Gow Smith) et obtenu l'autorisation du corps municipal, se propose de donner, très-prochainement une soirée Pyrotechnique consistant en pièces d'artifice composées et détachées, propre à produire les effets les plus agréables. Pour les détails voir le leur programme qui se délivrera avec les cartes qui seront envoyés aux souscrisps, à domicile. On souscrit aux bureaux du *Canadien*, de la *Gazette*, du *Fantasque* et dans les principales librairies.

Prix d'entrée 2s 6d par personne. On sera assis.

MANUFACTURE DE POELES RUSSES,

Par une compagnie dirigée par M. *SMOLENSKI*, qui a fait venir de Pologne plusieurs ouvriers dont la fabrication de ces Poêles est l'état.

QUEBEC, 99 RUE SAINT-VALIER.

MM. LES CURES et autres qui éprouveraient quelque ombre au sujet des chemins, pourront s'adresser (par lettres affranchies) à la Manufacture. On leur enverra des directions sur la manière d'y remédier.

Comme M. *SMOLENSKI* ne croit pas pouvoir suffire à toutes les demandes, il prévient que les personnes qui en feront les premières seront les premières servies.

Québec, 12 juin 1841.